

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1<sup>re</sup> Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 6 juillet 2020.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1      M. Claude Deblois, conseiller siège 2  
                  M. Germain Fortin, conseiller siège 3      M. Claude Lachance, conseiller siège 4  
                  M. Alain Nadeau, conseiller siège 5      M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Est absent :

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1 Ouverture de la séance**

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.  
(19h08)

2020-07-149    **2 Adoption du déroulement de la séance**

Considérant que le conseil de la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce siège en séance de conseil régulière ce 6 juillet 2020 en salle avec une capacité réduite d'ouverture au public;

Considérant que selon les arrêtés, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue en salle à capacité d'accueil réduite;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Tanguay il est résolu:

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue en salle, à capacité d'accueil réduit et enregistré pour rediffusion.

Adopté à l'unanimité

2020-07-150    **3 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2020-07-151    **4 Approbation des procès-verbaux**

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes des procès-verbaux des séances des mois de mai et de juin 2020 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarent conformes aux discussions;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin,

Il est résolu d'approuver le procès-verbal du mois de juin 2020 susmentionné, rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

## 5 1ere période de question

## 6 Correspondance

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du mois précédent.

## 7 Législation

### 2020-07-152 7.1 Ralentisseur et balise de rue

Attendu qu'il y a lieu de réviser la demande de ralentisseur de vitesse pour la 8<sup>e</sup> Rue Sud;

Attendu qu'il y a une nouvelle demande d'installation de ralentisseur de vitesse pour le coin du rang 7;

Attendu que la liste d'inventaire des positions de ralentisseurs de vitesse doit être mise à jour;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

Que 3 balises sont installées dans la 8<sup>e</sup> Rue Sud;

Que la demande d'installation de ralentisseurs de vitesse pour le coin du rang 7 est rejetée;

Que la présente résolution est une mise à jour de la liste des positions de ralentisseur de vitesse et de balises;

Que la présente remplace toutes résolutions antérieures composant la liste et confirme ce qui suit :

Emplacement	Quantité	Enlevé par résolution
1re rue Sud	2 ralentisseurs 3 balises	
4e Avenue Sud		2020-07-152
9e Avenue Nord	2 ralentisseurs 3 balises	
9e rue Sud		2020-07-152
15e rue Sud	2 ralentisseurs 3 balises	
Route Tanguay		2020-07-152
5e Rue Sud	2 ralentisseurs 3 balises	
8e Rue Sud	3 balises	

Adopté à l'unanimité

### 2020-07-153 7.2 Entente inspection régionale MRC Beauce-Sartigan

Attendu qu'il y a lieu de renouveler l'entente auprès de la MRC de Beauce-Sartigan pour la fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme, du règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q2, R.22) et du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, R.35.2);

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que monsieur le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et ils sont désignés à signer, pour et au nom de cette municipalité, tout document visant à donner plein effet à la présente résolution rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-07-154 7.3 **Ouverture compte entreprise**

Attendu qu'avec le logiciel Sport-Plus, il est possible de procéder aux diverses inscriptions en ligne;

Attendu qu'il est maintenant possible d'effectuer les paiements par virement Interac;

Attendu qu'il y a lieu de conserver une gestion du compte principal indépendant des nombreux virements Interac à venir;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

D'autoriser l'ouverture d'un second compte entreprise permettant seulement la réception des virements interac;

Que le conseil désigne comme signataire à ce compte : monsieur Alain Quirion maire, monsieur Christian Bégin conseiller, madame Erika Ouellet directrice générale et secrétaire-trésorière et madame Kim Lachance secrétaire-trésorière adjointe;

Que monsieur le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et ils sont désignés à signer, pour et au nom de cette municipalité, tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2020-07-155 7.4 **Demande d'hébergement répétitrice CAUCA**

Attendu qu'il y a une demande de déposée pour autoriser l'installation de la répétitrice pour la communication d'urgence de la Centrale CAUCA à la caserne;

Attendu que cette installation permet à la répétitrice d'être alimentée par la génératrice de la caserne en cas d'interruption de courant;

Attendu que Cauca s'engage à faire l'entretien de son équipement;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil autorise la Centrale Cauca a procédé à l'installation de la répétitrice sans frais.

Adopté à l'unanimité

2020-07-156 7.5 **Ajout de signalisation – défense de stationner**

Attendu qu'il y a constat d'un manque de visibilité lors de la circulation des véhicules sur la 3<sup>e</sup> Avenue Nord à proximité de l'intersection de la rue de l'Église;

Attendu le stationnement dans la rue est de façon régulière;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Qu'il soit interdit de stationner un véhicule à partir du lot numéro 4 413 776 jusqu'à l'intersection de la rue de l'Église lot numéro 4 413 768 (du 110 3<sup>e</sup> Avenue Nord au 193, rue de l'Église);

Qu'une signalisation conforme soit installée.

Adopté à l'unanimité

#### **7.6 Avis de motion et présentation projet règlement d'emprunt 196-20**

Monsieur Christian Bégin, par la présente :

Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 196-20 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection d'une section d'un ponceau de canalisation d'un cour d'eau en périmètre urbain;  
Dépose le projet du règlement numéro 196-20 décrétant une dépense de 660 360 \$ et un emprunt de 660 360 \$ pour LA RÉFECTION D'UNE SECTION DU PONCEAU DE CANALISATION DU COUR D'EAU EN PÉRIMÈTRE URBAIN.

#### **2020-07-157 7.7 Dépôt à la Commission de toponymie – parc Jean-Marc Quirion et Fils**

Attendu le rejet de la demande d'officialisation du nom pour le parc situé à l'intersection de la 1<sup>re</sup> Avenue Sud et de la Route 204 en date du 9 décembre 2019;

Attendu que ce parc est toujours sans nom officialisé;

En conséquence sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin il est résolu que le conseil soumette à la commission de toponymie le nom de parc Jean-Marc Quirion & Fils pour désigner le lot 4 414 835 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité

#### **2020-07-158 7.8 Transfert de permis d'alcool**

Attendu que la Municipalité intègre les activités de l'aréna à l'organisation;

Attendu qu'il y a un permis d'alcool déjà en place au nom de l'Aréna Marcel Dutil inc.;

Attendu que la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) permet le transfert au coût de 552 \$;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que monsieur Jean-René Girard soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à la présente demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adopté à l'unanimité

#### **2020-07-159 7.9 Mandat de fin d'année avant dissolution**

Sur proposition de monsieur Christian Bégin, appuyé par monsieur Germain Fortin, il est résolu;

Que la municipalité assume les frais reliés à la dissolution du comité de l'Aréna Marcel Dutil inc.

Que le conseil mandate Me madame Andrée Rancourt, notaire et la firme comptable Delisle afin d'établir la procédure de dissolution;

Adopté à l'unanimité

2020-07-160 7.10 **Mandat récupération TPS-TVQ**

Attendu que la municipalité procède à l'intégration des activités de l'aréna;

Attendu qu'il y a des particularités de récupération de TPS et TVQ;

Attendu que la Municipalité désire obtenir les services pour une mise à jour ayant trait aux TPS et TVQ en regard des dispositions législatives en vertu de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec;

Attendu les offres de services professionnels déposés par deux firmes;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Rémi Tanguay, appuyé par le conseiller Alain Nadeau, il est résolu de mandater la firme Planitaxe (Éthier Avocats inc.) au montant équivalant à 35 % de la somme recouvrée pour la récupération additionnelle de TPS et TVQ et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de service.

Adopté à l'unanimité

## 8 **Trésorerie**

2020-07-161 8.1 **Approbation des comptes du mois**

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises en séances antérieures;

Attendu que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer conformément aux engagements de crédits pris par le conseil en vertu de la résolution portant le numéro 2020-08-161;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 352 487.67 \$ et d'autoriser leur paiement.

Adopté à l'unanimité

8.2 **Dépôt état comparatif des revenus et dépenses**

Les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport de l'état comparatif des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 juin 2020.

## 9 **Fourniture et équipement**

2020-07-162 9.1 **Ouverture soumission génératrice**

Attendu qu'il y eut appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'une génératrice;

Attendu qu'il y a dépôt des soumissions suivantes :

Philippe Mercier inc.	46 944.29 \$
Danplex inc.	54 115.28 \$

Attendu que ce projet découle d'une demande de subvention au volet 3 du programme 9-1-1;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que la soumission présentée par Philippe Mercier inc., celle-ci étant la soumission la plus basse des soumissions reçues et conformes;

Que le contrat d'exécution soit adjugé à ladite entreprise pour un montant de 46 944.29 \$ taxes incluses;

Que l'excédent de l'application de la subvention reçue par le volet 3 du programme 9-1-1 sera appliqué au surplus accumulé;

Que monsieur le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et ils sont désignés à signer, pour et au nom de cette municipalité, tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2020-07-163 9.2 **Soumission radio**

Attendu qu'il y a recherche de prix pour l'acquisition de 20 radios pour le secteur du service de sécurité incendie;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que le contrat d'exécution soit adjugé à Orizon mobile pour un montant de 23 129.87 \$ taxes incluses;

Que l'excédent de l'application de la subvention reçue par le volet 3 du programme 9-1-1 sera prélevé au surplus accumulé;

Que monsieur le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et ils sont désignés à signer, pour et au nom de cette municipalité, tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2020-07-164 9.3 **Achat mobilier par JM Quirion et Fils**

Attendu qu'il y a un projet d'aménagement au parc JM Quirion et fils accepté au fond du parc éolien de St-Robert Bellarmin et du Granit;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu de mettre de l'avant l'achat du mobilier pour un montant de 4 895 \$ incluant 3 bancs, 1 table et 1 foyer.

Adopté à l'unanimité

2020-07-165 9.4 **Achat détecteur de gaz caserne**

Attendu qu'il y a un module de défectueux du détecteur de gaz de la marque Honeywell;

Attendu que l'estimation de réparation est de plus de 3 000 \$;

Attendu qu'il y eut recherche de prix;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

De procéder au changement du système de détecteur de gaz de marque Opéra au montant de 2 180.24 \$ taxes, livraison et installation incluses auprès de CDTEC Calibration inc, tel que soumissionné le 3 juin 2020, estimation numéro 2113.

Adopté à l'unanimité

2020-07-166 9.5 **Achat pieds pour kit de son**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu d'autoriser l'achat des pieds de caisse de son pour un montant de 100 \$.

Adopté à l'unanimité

9.6 **Achat pick up**

Point reporté

9.7 **Achat bloc béton – abri abrasif**

Point reporté

9.8 **Boucher fossé emprise lot 4 414 349 Rte 204 – enseigne Municipalité**

Point reporté

2020-07-167 9.9 **Achat thermo pompe**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu d'autoriser l'achat d'un thermo pompe pour le secteur des bureaux de la Municipalité telle que soumissionnée par Dany Lachance Électroménagers le 21 novembre 2019 au coût de 4 000 \$ l'unité de 18 000 BTU pouvant aller jusqu'à -30 degrés Celsius.

Adopté à l'unanimité

2020-07-166 9.10 **Proposition entente téléviseur**

Attendu qu'il y a dépôt d'une proposition de paiement en 4 versements pour un montant de 100 \$;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil maintient la demande de remboursement de 400 \$;

Qu'il soit autorisé que le remboursement s'étale sur 4 versements.

Adopté à l'unanimité

2020-07-169 9.11 **inventaire alimentaire Aréna**

Attendu que le comité de l'Aréna Marcel Dutil inc. détient un inventaire d'aliment congelé périssable;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil propose ces denrées à des commerçants au prix coutant.

Adopté à l'unanimité

**10 Personnel**

2020-07-170 10.1 **Embauche personnel Aréna**

Attendu qu'il y a transfert de l'équipe de travail dédié au secteur de l'aréna du comité de l'Aréna Marcel Dutil inc. vers la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu ;

Que le conseil autorise la directrice générale à retenir au taux horaire établi, le personnel, au poste et à la date d'ancienneté suivants ;

- Jean-René Girard, personnel de soutien 1981/12/07
- Sylvain Lessard, directeur aréna 2008/08/04
- Michel Lachance coordonnateur entretien 2009/08-31
- Gaétan Gatién journalier opérateur surfaceuse 2015/08/31

Adopté à l'unanimité

2020-07-171 10.2 **Renouvellement de l'entente de mutuelle de prévention ACCISST**

Attendu que dépôt d'une entente avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que les administrateurs ayant fait une lecture complète de l'Entente s'en déclarent satisfaits et que l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2021 soit acceptée telle que rédigée;

Il est résolu que le Groupe ACCISST inc., soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la société par actions ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'aura pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la société par actions.

Adopté à l'unanimité

**11 Loisirs et Culture**

2020-07-172 11.1 **Entériner achat matériel et soccer**



Attendu que la ligue de soccer plaisir débute à Saint-Gédéon;

Attendu qu'il y a nécessité d'achat de matériel;

Attendu qu'il y a une dépense de 1 083 \$ d'achat d'équipement et 1 125 \$ d'inscription à ce jour;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu d'entériner la dépense de 1 083 \$ pour la mise en place d'activité de soccer à Saint-Gédéon.

Adopté à l'unanimité

## 2020-07-173 11.2 **Projet les arts de la rue**

Considérant que la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce désire réaliser une œuvre d'art publique extérieure dans le cadre du projet "Les Arts de la rue" pour la saison estivale 2021;

Considérant que la municipalité veut permettre aux citoyens, accompagnés des artistes professionnels Monsieur Paul Duval et Philippe Pallafray, de contribuer à la réalisation de cette œuvre d'art;

Considérant que le montant total du budget pour la réalisation de cette œuvre s'élève à 54 038.25 \$;

Considérant que le projet "Les Arts de la rue" est réalisé avec le soutien financier de l'Entente de développement culturel et qu'un montant maximal de 4000 \$ est disponible;

Considérant la participation d'une entreprise locale pour un montant de 40 000 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyé par monsieur le conseiller Germain Fortin, Il est résolu;

Que la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce demande le soutien financier maximal de 4000 \$ à MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre de l'Entente de développement culturel et que la participation financière de la municipalité soit de 10 000 \$ applicable au surplus accumulé :

La municipalité s'engage à signer un contrat avec la MRC de Beauce-Sartigan et l'artiste pour la réalisation de l'œuvre, à soutenir l'artiste pour l'activité de participation citoyenne et à entretenir l'œuvre;

Que monsieur Alain Quirion, maire et madame Erika Ouellet, directrice générale, sont désigné comme personnes responsables et autorisées à signer les documents relatifs à ce projet.

Adopté à l'unanimité

## 12 **Rapports**

### 12.1 **Conseil des maires à la MRC**

Monsieur Alain Quirion fait un court rapport de la réunion.

### 12.2 **Délégué à la régie intermunicipale**

Monsieur Christian Bégin fait un court rapport de la réunion.

## 13 **Divers**

2020-07-174 13.1 **Demande de paiement No. 5 et réception définitive des ouvrages –  
réfection rue de l'Église**

Attendu qu'il y a dépôt de demande de paiement numéro 5 pour le projet de la rue de l'Église;

Attendu qu'il y a demande de signature du certificat de la fin définitive des travaux;

Attendu qu'il reste un certificat de quittance finale à signer du propriétaire du 201, rue de l'Église;

Attendu qu'il y a recommandation de paiement par la MRC Beauce-Sartigan;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin;

Qu'il est résolu d'effectuer le paiement numéro 5 au montant de 69 508.45\$ taxes incluses à Giroux et Lessard ltée 7 jours après l'envoi d'une correspondance au propriétaire du 201, rue de l'Église afin de demander une collaboration de règlement du dossier;

Que madame Erika Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer le certificat de réception définitive des ouvrages.

Adopté à l'unanimité

13 **2<sup>e</sup> Période de question**

2020-07-176 14 **Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu de lever l'assemblée (20h06)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :.....